

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'ARCALUDIA du 02/06/2022

Le jeudi 2 juin 2022, les membres de l'association Arcaludia se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'ASELQO des Carmes, 13 rue de l'Ange à Orléans. Il s'agit de la 2^e assemblée générale de l'année : en effet, précédemment, les AG se tenaient en début de saison et le CA a souhaité qu'elles se tiennent plutôt en fin de saison. La prochaine AG se tiendra donc en juin 2023.

Les 25 adhérents présents ont élargé. 1 procuration a été donnée à un membre votant, portant le nombre de voix à 26. Le CA sortant est présent au complet : Paul Dom (Président), Aymeric Lecoq (Trésorier), Géraud Brugière (Secrétaire de l'association et de l'AG), Cédric Blum, Anne-Laure Frougnieux, Samuel Peuvot, Marion Mercier, Julien Defiolles, Pierre Amboise.

Article I. Rapport moral du président

Le président a présenté différents éléments de la saison.

- Plus de 50 adhérents à la fin de saison et des séances avec un nombre de participants en hausse, notamment les week-ends. Nouveauté de cette saison, les dimanches jeux ont plu (sondage à l'appui).
- Plusieurs auteurs (et même un éditeur) sont venus faire essayer 5 prototypes. Cela semble avoir plu à plusieurs membres et permis d'entrevoir la démarche de création d'un jeu
- Des t-shirts ont été achetés pour les personnes qui feront des animations
- Bonne relation avec l'ASELQO, avec qui nous avons animé des demi-journées jeux pendant les (petites) vacances scolaires, et la Fête Mondiale du Jeu le 28 mai. Le nouveau directeur de l'ASELQO Carmes souhaite des réunions régulières avec les associations.
- Soutien à la Fête du jeu de St Jean de Braye, avec la présence de plusieurs bénévoles Arcaludiens.

Pour ce qui est des projets à mener cet été :

- démarcher les boutiques de jeux du centre ville (réductions + affiches)
- finaliser la conception du kakemono
- recruter des bénévoles pour Orléans Joue
- communiquer sur le calendrier de la saison prochaine, notamment à Rentrée en Fête.

Concernant le calendrier, un prévisionnel (= pas encore validé par l'ASELQO) a été présenté aux adhérents. Il prévoit 43 séances ludiques (contre 39 cette saison), avec comme grande nouveauté des séances les vendredis soirs (une semaine sur 2, en alternance avec les jeudis). A noter : fin des samedis après-midi jeux,

Article II. Bilan financier

Le trésorier a fait passer plusieurs copies des bilans N-1, et N.

- L'achat de kakémono prévu sur cet exercice a été reporté (visuel toujours en débat)
- Un don de 300€ d'un de nos adhérents nous permet d'avoir un bilan très positif. L'association a une trésorerie suffisante pour couvrir ses dépenses pendant plusieurs mois.
- Assez peu de dépenses : galette, apéro déconfinement, pot AG ...
- Le loyer de l'ASELQO reste la principale dépense

Le bilan a été proposé au vote et approuvé à l'unanimité.

Article III. Discussions libres

L'assemblée a débattu sur plusieurs sujets : envies pour la saison prochaine (achats de jeux), avis sur les modes de communication (affichage à la table d'accueil, annonces assez à l'avance)...

Article IV. Modification des statuts

Les statuts initiaux de l'association étant difficilement applicables (contraintes de personnes et de fonctionnement), de nouveaux statuts ont été rédigés, envoyés avec la convocation. L'assemblée a pu poser des questions pour avoir des éclaircissements.

Les statuts ont été approuvés avec 24 voix pour et 2 abstentions.

Article V. Election du conseil d'administration

Les nouveaux statuts limitant le nombre de sièges à 7, et le nombre de candidats étant supérieur, un vote par bulletin a été organisé.

Les nouveaux membres du CA sont :

- Paul Dom (réélu président)
- Aymeric Lecoq (réélu trésorier)
- Marion Mercier (élue secrétaire)
- Cédric Blum
- Julien Defiolles
- Samuel Peuvot
- Alexandre Monar

L'adresse postale de l'association est transférée du 71 rue du 11 novembre 45000 ORLEANS (domicile de l'ancien secrétaire) au 297 bis rue du faubourg bannier 45000 ORLEANS (domicile du président).

Article VI. 21h20 : fin de l'assemblée générale

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, l'assemblée générale a été déclarée terminée à 21h20.

Le secrétaire de séance, Géraud Brugière